

Oups!  
Je dois me  
reprendre.

# La couleur de mon comportement

Attention!



École Marguerite Belley  
2017-2018



## PROJET D'ENCADREMENT

« La couleur de mon comportement »

École Marguerite-Belley  
2017-2018

L'encadrement est un ensemble de normes constituant une référence, et surtout une préférence, que se donne l'école Marguerite-Belley afin d'orienter les pratiques quotidiennes. Bien évidemment, ce système contribue à un fonctionnement collectif harmonieux puisqu'il a pour but d'encadrer les élèves au plan social et comportemental, de les éduquer dans le respect et de maintenir une bonne qualité de vie dans l'école. Il faut mentionner que le système s'applique à tous les élèves de l'école.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement, la tenue vestimentaire ainsi que les règles particulières de certains lieux physiques sont au nombre des aspects qui ont été retenus. De plus, la démarche sur les rapports de force qui permet de réagir face à la violence fait partie des nouvelles visions de notre école. Cet éclairage permet non seulement d'encadrer les élèves et de leur faire connaître les attentes de l'école, mais aussi de les responsabiliser face à leur comportement.

Il est à noter que notre système possède un volet « **RÉCOMPENSE** » qui vise à encourager les comportements adéquats et ainsi réduire les événements négatifs. Créer un climat propice et excellent pour l'apprentissage fait partie de notre mandat.

## 1. Présentation du système

Tout d'abord, l'ensemble du personnel (enseignant, concierge, secrétaire, technicien, employé du service de garde, ...) a autorité sur tous les élèves, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Veuillez noter que ce système s'applique également au Service de garde de l'école.

Le système d'encadrement consiste à intervenir rapidement dès qu'un(e) élève commet une offense. Ce système repose sur trois types d'interventions : les **offenses mineures**, les **offenses majeures** ainsi que des activités récompensées. L'intervenant avertit l'élève et remplit un billet jaune ou rouge.

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### Offense(s) mineure(s)

Perte de 1 picto sur le permis

1. Objets interdits (Mp3, Ipod, cellulaire etc.)
2. Tenue vestimentaire inappropriée
3. Non-respect du silence à la deuxième cloche
4. À l'intérieur, circulation appropriée (silence et calme)
5. Non-respect des aires de jeux et de l'environnement (galeries, buttes, etc.)
6. Tirs d'objets de toutes sortes (roches, billes ou balles de neige, etc.)
7. Geste inapproprié
8. Nourriture non permise (gomme, bonbon etc)
9. Autres

Dont l'intention n'est pas de faire mal à quelqu'un

Signature de l'intervenant(e) : \_\_\_\_\_

Signature de l'enseignant(e) : \_\_\_\_\_

Signature des parents : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### Offense(s) majeure(s)

Perte de 3 pictos sur le permis

- 1) Toutes formes de violence (physique, psychologique, verbale, sexuelle, intimidation et harcèlement)
- 2) Langage vulgaire, impolitesse ou opposition
- 3) Vandalisme et vol
- 4) Tirs d'objets de toutes sortes (roches, billes ou balles de neige) geste volontaire
- 5) Autres

Dont l'intention est de faire mal à quelqu'un

Signature de l'intervenant(e) : \_\_\_\_\_

Signature de l'enseignant(e) : \_\_\_\_\_

Signature des parents : \_\_\_\_\_

## Sensibilité, justice, respect de la vie et excellence

Un permis de bonne conduite est utilisé afin de compiler les offenses. Ce permis possède des pictogrammes que nous enlèverons selon l'offense en respectant le nombre de picto. Il est à noter qu'il y aura des pictogrammes en moins sur le permis à chacune des étapes. Ceci a pour but de démontrer que l'équipe école est de moins en moins tolérante face à l'incivilité et à la violence à mesure que l'année scolaire progresse.

## 2. Offenses

### 2.1 **Offense mineure « CODE JAUNE »**

Un code jaune correspond à une infraction mineure commis par un jeune dont l'intention n'est pas de faire mal à quelqu'un.

Conséquence : Perte d'un picto sur le permis.

Procédure à suivre :

L'adulte doit :

1. Constater une offense.
2. Faire une intervention verbale.
3. Aviser l'élève, remplir le billet jaune.

L'élève doit :

1. Faire signer le rapport d'évènement par un parent.

### 2.2 **Offense majeure « CODE ROUGE »**

Un code rouge est une infraction plus importante posée par l'élève dont l'intention est de faire mal à quelqu'un.

Conséquence : Perte de trois pictos sur le permis ainsi qu'un rapport d'évènement rouge à faire signer par les parents et consigner par la technicienne en éducation spécialisée (TES), qui fera appliquer les conséquences selon la gradation des évènements.

Procédure à suivre :

L'adulte doit :

1. Constater une offense.
2. Faire une intervention verbale en suivant les étapes suivantes :
  - \*Recueillir les explications des enfants.
  - \*Identifier le rapport de force et le nommer face aux enfants.
  - \*Prendre position face au rapport de force.
  - \*Défaire les justifications.
  - \*Enlever 3 pictos sur le permis.
3. Remplir le billet rouge
4. Acheminer le billet rouge dans la case de la T.E.S.

L'élève doit :

1. Suivre les consignes de l'adulte qui a constaté l'offense.
2. Suivre le processus selon la gradation des évènements.
3. Faire signer la lettre par ses parents.

La technicienne en éducation spécialisée (T.E.S.) doit :

1. Recevoir l'élève et intervenir selon la gradation des évènements.
2. Compiler les données (dates, etc.)
3. Conserver le rapport d'évènement.
4. Assurer le suivi.

\*\*\* Si un billet jaune ou rouge n'est pas retourné signé, de nouvelles sanctions peuvent s'appliquer.

### 3. Gradation des évènements lors des offenses majeures

#### 1<sup>er</sup> évènement

Conséquences :

1. Perte de 3 pictogrammes dans le permis.
2. Geste de réparation à faire envers la victime en lien avec le comportement.
3. Perte de deux récréations.
4. Faire signer le billet rouge par les parents.

#### 2<sup>e</sup> évènement

Conséquences :

1. Perte de 3 pictogrammes dans le permis.
2. Perte de trois récréations durant lesquelles l'élève remplit une feuille de réflexion de son comportement. Cette feuille devra être signée par les parents.
1. Geste de réparation à faire envers la victime en lien avec le comportement.
2. Faire signer le billet rouge par les parents.

#### 3<sup>e</sup> évènement

Conséquences :

1. Perte de 3 pictogrammes dans le permis.
2. Perte de quatre récréations durant lesquelles l'élève prépare un appel téléphonique qu'il fera à la maison afin d'expliquer son geste.
3. Geste de réparation à faire envers la victime en lien avec le comportement.
4. Rencontre de l'élève avec la direction et la T.E.S.
5. Faire signer le billet rouge par les parents.

### 4<sup>e</sup> évènement (ÉTUDE DE CAS)

Conséquences :

1. Perte de 3 pictogrammes dans le permis.
2. Perte de cinq récréations durant lesquelles l'élève prépare un appel téléphonique qu'il fera à la maison afin d'expliquer son geste.
3. Geste de réparation à faire envers la victime en lien avec le comportement.
4. Rencontre de l'élève avec la direction, la T.E.S. et l'enseignant(e) qui lui expliqueront la conséquence en lien avec la gravité de la situation et la fréquence du geste posé.
5. Faire signer le billet rouge par les parents.
6. Étude de cas réunissant les divers intervenants en lien avec l'enfant.

### 5<sup>e</sup> évènement (PLAN D'INTERVENTION)

Conséquences :

1. Perte de récréations à déterminer, durant lesquelles l'élève prépare un appel téléphonique qu'il fera à la maison afin d'expliquer son geste.
2. Geste de réparation à faire envers la victime en lien avec le comportement
3. Rencontre de l'élève avec la direction, la T.E.S. et l'enseignant(e) qui lui expliqueront la conséquence en lien avec la gravité de la situation et la fréquence du geste posé.
4. Faire signer le billet rouge par les parents.
5. Plan d'intervention réunissant les divers intervenants en lien avec l'enfant et les parents

## 4. Mesures d'encadrement spécifiques

Veillez prendre note que si un élève a perdu plus de pictogrammes que ceux prévus dans l'étape en cours, des mesures spécifiques d'encadrement seront prises par les intervenants concernés. Les conséquences choisies seront décidées en fonction de la gravité, de la fréquence, de la constance et du groupe d'âge de l'enfant.

Les parents des enfants concernés seront informés par le titulaire lorsque ces mesures spécifiques s'appliqueront.

### 5. Récompenses



Nous diviserons l'année en trois étapes (égales). Il y aura donc 3 activités privilèges. Tous ceux et celles ayant conservé au moins un pictogramme dans leur permis pourront participer à cette activité privilège, tandis que les autres iront au local d'encadrement. L'enseignant sélectionnera un élève en faisant un tirage parmi les élèves méritants, c'est-à-dire qui ont conservé l'ensemble des pictogrammes. Ces derniers seront nommés à la radio de l'école.

De plus, pour les élèves de la maternelle à la deuxième année, la perte de privilège se fera au fur et à mesure dans la classe afin que cela soit significatif pour le jeune. Aussi, il y aura remise de cartes à collectionner de bon comportement et d'effort à la fin de chaque étape du permis. Ceci est dans le but de les motiver à s'améliorer et de conserver leur bon comportement.

